

eral co-operation and experience soon showed that it was the Assembly, our Assembly, which provided the organization with its real political motivation and powers. Initiatives of the consultative Assembly led to the early achievements of the Council of Europe and the establishment of the European Convention on Human Rights and its independent mechanisms of control as well as to the European Social Charter, and it is in this field (apart from the East-West detente and other political matters to which my colleague, Mr. Czernetz will certainly refer in his intervention), where the Council of Europe and its Assembly have been primarily competent: human rights, legal harmonisation, criminology, social problems, public health, regional planning and the protection of the environment, culture and education. Mr. Chairman, since the setting up of the Common Market and the great new movement towards the enlargement of the Common Market, the Council of Europe has developed and will develop a new relationship and new methods of making its own field of activities more felt. I have just referred to the continuous discussions between the Council of Ministers and the Assembly, and also the foreign ministers of our member nations, in what is called the inter-governmental working program in which the Council has established a degree of detailed co-operation in every day affairs much in advance of that existing in other regions of the world. In most cases this work is open to nonmember states.

I would like to conclude, Mr. Chairman, by suggesting that a large number of activities which the Council of Europe has undertaken are not necessarily and by no means of a specifically European nature. The conventions or agreements and intergovernmental activities on extradition, patents, equivalence of diplomas, nationality problems, adoption of children, tourism, television, and as I mentioned earlier today, the general problems of mass media, are all relevant in this context. Such activities could be the object of preliminary investigations between Canada and the Council of Europe and I believe, Mr. Chairman, that the exchange which has been referred to on many occasions today between Canadian parliamentarians and their colleagues in the Council of Europe, in Strasbourg in May, 1969, showed that there was a strong desire on both sides to continue this dialogue.

In my view, Canadian participation in assembly debates in Strasbourg in the future need not necessarily be limited to an exchange of ideas and information, although this has its value in itself.

In concluding, let me say that the main possibilities seem to me to be closer relationship between the Canadian Parliament and the Consultative Assembly of the Council of Europe, the adhesion of Canada to Council of Europe Conventions and Agreements and the participation of Canada in certain intergovernmental activities of the Council of Europe.

Thank you, Mr. Chairman.

The Joint Chairman (Senator Aird): Thank you very much, Mr. Blumenfeld. Mr. Gerald Baldwin?

Mr. Gerald Baldwin, M.P.: Mr. Chairman, may I take one brief moment to say while I was not here earlier

l'expérience a bientôt démontré que c'était l'Assemblée, notre Assemblée, qui fournissait à l'organisme ces véritables motifs politiques et ces pouvoirs. Les initiatives de l'Assemblée Consultative ont conduit aux premières réalisations du Conseil de l'Europe et établissement de la Convention européenne des droits de l'Homme et ces mécanismes indépendants de contrôle et à la charte sociale européenne et dans ce domaine (sauf pour ce qui est de la détente est-ouest et d'autres questions d'ordre politique dont mon collègue, M. Czernetz parlera certainement dans son intervention) et son assemblée pour d'abord établir leur compétence: Les droits de l'Homme, l'harmonisation légale, la criminologie, le problème d'ordre social, la santé publique, la planification régionale et la protection de l'environnement, la culture et l'éducation. Monsieur le président, depuis la création du Marché commun le début du mouvement important tendant à l'élargissement du Marché commun, le Conseil de l'Europe a établi et établira une nouvelle politique et de nouvelles méthodes pour étendre davantage sa propre sphère d'activité. Je viens de parler des entretiens permanents entre le Conseil des Ministres et l'Assemblée, et aussi les ministres étrangers et nos nations membres, dans ce qui est appelé le programme intergouvernemental d'action dans lequel le Conseil a établi une mesure de coopération détaillée dans les affaires quotidiennes bien avant celles existent dans d'autres régions du monde. Dans la plupart des cas, et les états non membres peuvent participer à ce travail.

J'aimerais conclure, monsieur le président, en disant que un grand nombre des activités du Conseil de l'Europe ne sont pas nécessairement, et en aucune façon, de nature spécifiquement européenne. Les conventions ou accords et les activités intergouvernementales sur l'extradition, les brevets, les équivalences de diplôme, un problème de nationalité, l'adoption des enfants, le tourisme, la télévision, et, comme je l'ai déjà dit aujourd'hui, les questions d'ordre générale relativement aux grands organes d'information se rattachent tous à ce contexte. Pareilles activités pourraient faire l'objet d'enquête préliminaire entre le Canada et le Conseil de l'Europe et je crois, Monsieur le président, que l'échange dont on a maintes fois parlé aujourd'hui entre les parlementaires canadiens et leurs collègues du Conseil de l'Europe à Strasbourg en 1969, a démontré que les partis en cause souhaitent très sincèrement poursuivre ce dialogue. Monsieur le président, l'histoire, la culture, les langues, les événements politiques et économiques ont établi de nombreux liens entre nos deux continents.

Selon moi, la participation canadienne au débat de l'Assemblée à Strasbourg à l'avenir n'a pas besoin nécessairement d'être limitée à un échange d'idées et d'informations même si cela est utile en soi-même.

Pour conclure, je voudrais dire que les possibilités principales semblent selon moi être des rapports plus étroits entre le Parlement Canadien et l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, l'adhésion du Canada à des conventions et à des ententes du Conseil de l'Europe et la participation du Canada à certaines activités intergouvernementales du Conseil de l'Europe.

Merci, Monsieur le président.

Le coprésident (le sénateur Aird): Merci beaucoup, monsieur Blumenfeld. Monsieur Gerald Baldwin.

M. Gerald Baldwin, député: Monsieur le président, je voudrais prendre le temps, puisque je n'étais pas ici un